

Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Demande de subvention.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) ayant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder la subvention exceptionnelle suivante :

- 100 euros pour l'Association Départementale des Restaurants et Relais du Cœur.  
(A l'unanimité)

Publié le : 11.03.2021

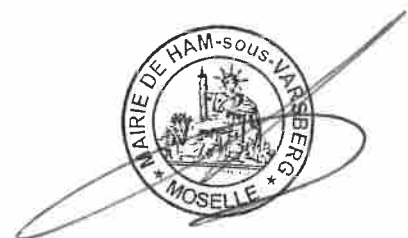
POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 11 mars 2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11 mars 2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Subventions aux associations.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) avant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

Ham'Usez-vous	165 €
FC HAM	500 €
Association Société des Mineurs et Travailleurs	340 €
Association Budokay Judo Club	200 €
Association cynophile de Ham	340 €
Association des Anciens combattants de Ham	165 €
Club La Fleur de l'âge	260 €
Association Les Amis de Lussac	600 €
Ham'Tonic	100 €
Union Nationale des Parachutistes section Ham	400 €
Cercle Arts Martiaux de Ham	500 €
Chorale St. Cécile de Ham	260 €
Moto Club Les Gueules Noires	300 €

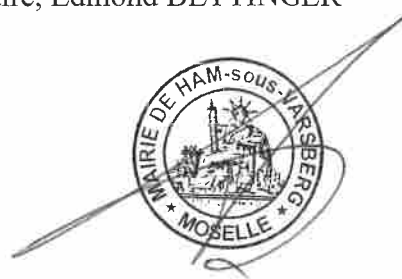
Association Sportive du Gymnase Ham	1 885 €
RCCH	52 €
TigerBaseball Ham	52 €

**TOTAL = 6 119 €**

Publié le : 11.03.2021

POUR COPIE CONFORME  
Fait et délibéré le 11.03.2021  
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.03.2021  
Le Maire, Edmond BETTINGER



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Projet d'isolation extérieure de l'école maternelle et élémentaire des genêts.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) avant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Le projet a pour objet de réaliser l'isolation des façades extérieures de l'école maternelle et élémentaire des genêts.

Cette opération vise plusieurs objectifs :

- Améliorer le confort des élèves et des enseignants,
- Rendre le bâtiment moins énergivore en diminuant la déperdition thermique,
- Réaliser des économies de chauffage pour la ville de Ham-sous-Varsberg,
- Moderniser l'extérieur du bâtiment afin qu'il s'intègre esthétiquement à son environnement.

Vu la réunion du 04 mars 2021 expliquant le projet d'isolation extérieure de l'école maternelle et élémentaire des genêts.

Vu le terrain cadastré parcelle 162 section 08 situé au 4 rue de Creutzwald à Ham-sous-Varsberg.

Vu le plan de financement prévisionnel du projet « isolation extérieure de l'école maternelle et élémentaire des genêts ».

Coût des travaux HT	215.000,00 €
Subvention DSIL	172.000,00 €
FCTVA	35.000,00 €
Reste à la charge a la commune	43.000,00 €

Le maire propose au conseil municipal de valider ce projet.

M. Valentin Beck conseiller municipal prend la parole. « M. le maire, vous proposez aujourd'hui au conseil municipal un projet consistant à isoler le bâtiment du groupe scolaire Les Genêts. N'ayez crainte, je ne m'opposerai pas à cette réalisation puisque nous aussi nous avons ce projet dans nos cartons. La différence est que nous, nous en aurions débattu, d'abord en commission des travaux, puis en débat d'orientation lors de la constitution du budget primitif au conseil municipal. Vous avez une idée, un projet, vous le divulguez souvent sur un des vecteurs de communication qui est à votre disposition, avant même d'en informer le conseil municipal »

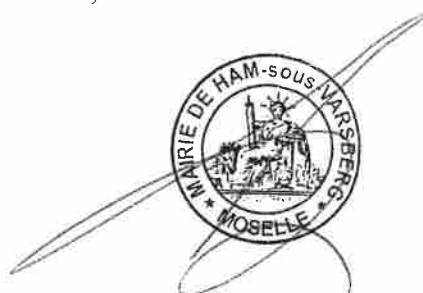
Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne un avis favorable au projet cité ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2021,
- autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature pour le dispositif DSIL,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions auxquelles le projet est éligible,
- autorise Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres ou procédures adaptées,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Publié le : 11.03.2021

POUR COPIE CONFORME  
Fait et délibéré le 11.03.2021  
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.03.2021  
Le Maire, Edmond BETTINGER



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL –  
exercice 2021).**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) avant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Le Conseil Municipal décide des travaux d'isolation des façades extérieures de l'école maternelle et élémentaire des genêts à savoir :

**Isolation des façades extérieures de l'école maternelle et élémentaire des genêts pour un montant de 215.000,00 € H.T.**

Et selon le **plan de financement prévisionnel** suivant :

**-DSIL** **172.000,00 € (80 %)**

**LA COMMUNE EST TRIBUTAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER AFIN DE RESPECTER SA LIGNE BUDGETAIRE. ELLE SE RESERVE LE CHOIX DE REALISER OU NON LE PROJET EN FONCTION DU RESULTAT DE LA PRESENTE DEMANDE.**

APRES SUBVENTIONS

**TOTAL DU PROJET :**

**215.000,00 € H.T.**

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire de solliciter la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à signer les actes à intervenir.

Publié le : 11.03.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 11 mars 2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11 mars 2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET : Projet d'organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2021.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) avant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu les articles D.521-10 ; D.521-12 du code de l'éducation ;

Vu le projet éducatif territorial en date du 22 février 2018 ;

Vu le compte rendu du conseil d'école maternelle des genêts approuvant l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours en date du mardi 09 février 2021 ;

Vu le compte rendu du conseil d'école élémentaire des genêts approuvant l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours en date du 11 février 2021 ;

Vu le compte rendu du conseil d'école maternelle des P'tits loups approuvant l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours en date du 12 février 2021 ;

Vu le compte rendu du conseil d'école élémentaire Anne Frank approuvant l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours en date du 16 février 2021 ;

Considérant l'intérêt tout particulier pour les enfants et les parents que présente la semaine de 4 jours.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

Décide à l'unanimité :



- de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques concernées,
- d'approuver l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,
- de proposer au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) la reconduction d'organisation du temps scolaire du cadre dérogatoire de la rentrée 2020.

Publié le : 11.03.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 11.03.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.03.2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Projet d'installation de clôture pour la sécurisation des écoles.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) avant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Le projet a pour objet d'installer des clôtures pour la sécurisation des écoles maternelles et élémentaires de la ville.

Cette opération vise plusieurs objectifs :

- Améliorer la sécurité des élèves et des instituteurs contre les intrusions,
- Améliorer la fluidité des entrées et des sorties pour diminuer le brassage et éviter les mouvements de foule,
- Protection des enfants et des enseignants face aux vis à vis,
- Moderniser l'extérieur du bâtiment afin qu'il s'intègre esthétiquement à son environnement.

Vu la réunion du 04 mars 2021 expliquant le projet d'installation de clôture pour la sécurisation des écoles.

Vu l'école maternelle des P'tits loups, l'école maternelle des Genêts, l'école élémentaire Anne Frank et l'école élémentaire des Genêts à Ham-sous-Varsberg.

Considérant, que les clôtures existantes sont délabrées et doivent être remises aux normes.

Vu le plan de financement prévisionnel du projet « installation de clôture pour la sécurisation des écoles ».

Coût des travaux HT	27.500,00 €
Subvention FIPD	22.000,00 €
FCTVA	4.500,00 €
Reste à la charge a la commune	5.500,00 €

Le maire propose au conseil municipal de valider ce projet.

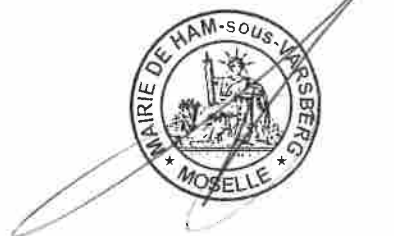
Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne un avis favorable au projet cité ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2021,
- autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature pour le dispositif FIPD,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions auxquelles le projet est éligible,
- autorise Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres ou procédures adaptées,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Publié le : 11.03.2021

POUR COPIE CONFORME  
Fait et délibéré le 11.03.2021  
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.03.2021  
Le Maire, Edmond BETTINGER



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Modification du tableau des effectifs.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) ayant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Le Conseil Municipal décide de :

la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, durée hebdomadaire 35 heures, à compter du 11 mars 2021.  
(à l'unanimité)

Les postes communaux ouverts sont fixés comme suit :

Service administratif, catégorie C :

- 1 adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, (temps complet, non pourvu)
- 3 adjoints administratifs territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe (temps complet)
- 1 adjoint administratif territorial (temps complet, non pourvu)
- 1 adjoint administratif territorial, CDD à temps non complet (7.30/35 H)
- 1 adjoint administratif territorial, CDD à temps complet
- 1 contrat alternance

Service technique, catégorie C :

- 1 agent de maîtrise principal (temps complet, non pourvu)
- 1 agent de maîtrise (temps complet, non pourvu)
- 3 adjoints techniques territoriaux principaux de 1<sup>ère</sup> classe (temps complet, 1 non pourvu)

- 2 adjoints techniques territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe (temps complet)
- 4 adjoints techniques territoriaux (temps complet, 1 non pourvu)
- 1 adjoint technique territorial aux écoles (temps non complet)
- 1 adjoint technique territorial aux écoles (temps non complet – 25 heures)
- 1 adjoint technique territorial, CDD à temps complet
- 1 adjoint technique territorial, Contrat Unique d'insertion – convention d'Emploi d'Avenir à temps plein, (35 H, non pourvu)
- 1 Contrat Unique D'insertion (20/35 H)

Publié le : 11.03.2021

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 11.03.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.03.2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Convention avec le Département.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) avant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Vu la délibération du 28 janvier 2019 portant amélioration de la sécurité routière rue de Porcelette à Ham-sous-Varsberg.

Vu la délibération du 01 octobre 2019 portant attribution du marché « Marché de travaux pour l'aménagement d'un plateau surélevé rue de Porcelette à Ham-sous-Varsberg ».

Vu la délibération du 28 mai 2020 portant élection du Maire.

Le maire expose au conseil municipal :

Les travaux liés au plateau surélevé rue de Porcelette donnent lieu à la signature d'une convention avec le département.

Le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention relative à la réalisation du plateau surélevé sur la RD 172 en travers de la route de Porcelette PR25+167A25+183.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés

Autorise monsieur le maire Edmond Bettinger à signer la convention relative à la réalisation du plateau surélevé sur la RD 172 en travers de la route de Porcelette PR25+167A25+183.

Publié le : 11.03.2021

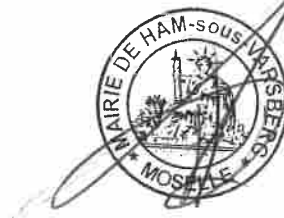
POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 11.03.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.03.2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET : Demande d'admission en non valeur.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) ayant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'admission en non valeur des produits dont le recouvrement se révèle impossible, à savoir :

<b>Tiers</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
BERVILLER Cindy	Consommation eau second semestre 2016	14.85 €
Club épargne les genets	Casse à la salle socioculturelle du 05/03/2017	4.50 €
Communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie	RODP 2018	9.00 €
Communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie	RODP 2016	9.00 €
Communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie	RODP 2017	8.00 €



HAGEN Celine	Réservation de la salle socioculturelle du 08/09/2018	400.00 €
MULLER Patrick	Droit de place 2015 pour occupation de la place mairie avec autorisation d'exploitation de snack ambulants	52.00 €
MULLER Patrick	Droit de place 2016 pour occupation de la place mairie avec autorisation d'exploitation de snack ambulants	52.00 €

Publié le : 11.03.2021

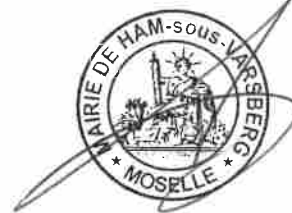
POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 11.03.2021

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.03.2021

Le Maire, Edmond BETTINGER



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Lotissement communal, rue de Lorraine à Ham-sous-Varsberg.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) avant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal :

La décision de créer un lotissement communal, rue de Lorraine à Ham-sous-Varsberg est actée depuis 2015. De nombreux changements, évolutions, améliorations du projet sont intervenus depuis cette date.

Le lot 1 « Lotissement communal » a été attribué par délibération le 24 juin 2019 à l'entreprise T.P.D.L. Sarl.

Tranche Ferme : 619 481.55 € HT

Tranche Optionnelle : 159 951.00 € HT

Une proposition d'avenant insérant des nouveaux prix supplémentaires à la tranche ferme avec incidence financière est proposée à la ville de Ham-sous-Varsberg.

Montant initial du marché tranche ferme	619 481.55 € HT
Montant du marché tranche ferme révisé	607 070.06 € HT
Montant de l'avenant tranche ferme révisé	43 213.64 € HT
Nouveau montant du marché tranche ferme révisé	650 283.70 € HT
Incidence financière	+ 7.1183 %

Monsieur le maire propose au conseil municipal de valider cet avenant.

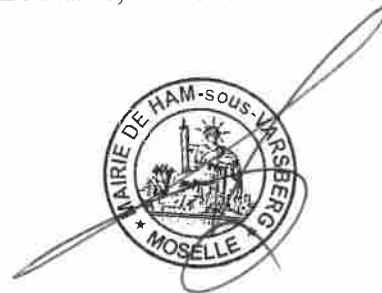
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés

Approuve : l'avenant proposé concernant le lot 1 tranche ferme « Lotissement communal ».  
Dit : que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2021.  
Autorise : monsieur le Maire à signer tous actes et accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Publié le : 11.03.2021

POUR COPIE CONFORME  
Fait et délibéré le 11.03.2021  
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.03.2021  
Le Maire, Edmond BETTINGER



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement  
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers  
élus : 23

Séance du 11 mars 2021

Conseillers  
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers  
présents : 22

**OBJET : Motion à l'égard de Monsieur le maire de Marieulles - Vezon.**

L'an deux mil vingt et un et le onze mars, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

**Présents** : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine SPOREN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER.

**Absent (s) avant donné procuration** : M. Bruno STOSSE à Mme Cindy BERTRAND

**Absent (s) excusé (s)** :

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas WEBER.

Le conseil municipal condamne sans réserve l'agression odieuse dont a été victime Pierre Muel, maire de Marieulles – Vezon.

Son véhicule personnel, stationné à son domicile, a été volontairement incendié. Présent à son domicile, il a tenté d'éteindre l'incendie s'exposant ainsi personnellement et se brûlant gravement.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal tient à exprimer sa plus vive émotion à l'égard de cet acte criminel et inacceptable malheureusement accompli par l'un des administrés de Marieulles - Vezon.

A travers cette motion, le Conseil Municipal entend démontrer son indéfectible soutien à Monsieur le Maire de Marieulles – Vezon.

Cet acte est un véritable traumatisme pour tous les élus et les habitants qui en sont profondément choqués. Malgré ces faits, nous sommes profondément attachés au savoir-vivre ensemble, à la bienveillance, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité fondements de notre République.

Le maire de Ham-sous-Varsberg propose au conseil d'adopter cette motion de soutien.

Le conseil municipal à l'unanimité,

Approuve : la motion de soutien à l'égard de Monsieur le maire de Marieulles – Vezon.

Publié le : 11.03.2021

POUR COPIE CONFORME  
Fait et délibéré le 11 mars 2021  
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11 mars 2021  
Le Maire, Edmond BETTINGER

